C/2024/3030

30.4.2024

Avis à l'attention de certaines personnes faisant l'objet des mesures restrictives prévues par la décision (PESC) 2023/1532 du Conseil et le règlement (UE) 2023/1529 du Conseil concernant des mesures restrictives en raison du soutien militaire de l'Iran à la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine

(C/2024/3030)

Les informations figurant ci-après sont portées à l'attention de Hadi ZAHOURIAN (nº 1), Mohammad Shahab KHANIAN (nº 2), Ehsan Rahat VARNOSFADRANI (nº 3), personnes figurant à l'annexe de la décision (PESC) 2023/1532 du Conseil [1] et à l'annexe III du règlement (UE) 2023/1529 du Conseil [2] concernant des mesures restrictives en raison du soutien militaire de l'Iran à la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine.

Le Conseil envisage de maintenir les mesures restrictives à l'encontre des personnes susmentionnées sur la base de motifs d'inscription modifiés.

Ces personnes sont informées qu'elles peuvent adresser au Conseil, **avant le 7 mai 2024**, une demande en vue d'obtenir les exposés des motifs envisagés, à l'adresse suivante:

Conseil de l'Union européenne
Secrétariat général
RELEX.1 — Affaires globales et horizontales
Rue de la Loi 175
1048 Bruxelles
BELGIQUE
Courriel: sanctions@consilium.europa.eu

Les observations reçues **avant le 21 mai 2024** seront prises en compte aux fins du réexamen périodique effectué par le Conseil, conformément à l'article 4 de la décision 2023/1532/PESC et à l'article 7, paragraphe 4, du règlement (UE) nº 2023/1529.

[1] JO L 186 du 25.7.2023, p. 20.
[2] JO L 186 du 25.7.2023, p. 1.